



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-189

09 AOÛT 2019

Françoise TAHERI

CARTE INFORMATIVE DES INDICES GEOMORPHOLOGIQUES DES PHENOMENES CONNUS ET DES OUVRAGES EXISTANTS 1/10 000

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018

ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019

APPROBATION DU PPR : 09 AOÛT 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE

